



Niort, le 7 septembre 2015

Communiqué de Jérôme Baloge, Maire de Niort

« Le drame des exilés syriens suscite une émotion légitime qui ne peut laisser personne indifférent.

Pour autant, il est important de ne pas entrer dans des postures politiciennes qui viendraient à récupérer la situation dans un sens ou dans un autre.

Le droit d'asile est un pouvoir régalien qui appartient à l'Etat dont nous attendons aujourd'hui des réponses quant à la gestion de la situation. Beaucoup de questions demeurent quant au nombre de réfugiés à accueillir, aux conditions de cet accueil et aux moyens mis à disposition par l'Etat en direction des collectivités.

Pour ma part, j'ai demandé aux bailleurs sociaux le nombre de logements actuellement disponibles afin de connaître nos éventuelles capacités d'accueil.

Dans tous les cas, cet accueil ne pourra qu'être limité au regard de nos moyens très contraints.

J'ai échangé avec le Préfet à ce sujet et me tiens informé de l'évolution de la situation. » déclare Jérôme Baloge.

Contact presse : Cabinet - Nancy L'Horty 06 67 15 66 50